marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège

Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 22090001300016

Code postal / Ville : 09000 FOIX

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : 2022EB547

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés Publics

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : .Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants
•Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
•Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique
•Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
•Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
•Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents
•Attestations fiscales et sociales : Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
•Copie Jugement Redressement Judiciaire : Copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacités techniques et professionnelles : -Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
-Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS : Attestation de moins de 3 mois
-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
-Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
-Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
-Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
-Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ;
-Certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des

fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.
•Attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou équivalent, pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine ou équivalent.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mardi 14 juin 2022 - 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : -Valeur technique : 30%

-Prix des Prestations : 50%

-Délai de livraison ou d'exécution : 20%

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats les mieux classés, sur tout ou partie de leur offre.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de Maîtrise d'oeuvre pour des travaux de réaménagement et d'extension au Parc de la Préhistoire et au Centre de Conservation et d'Etudes de TARASCON-SUR-ARIEGE.

Classification CPV : 71000000

Type de marché : Services

Description succinte du marché : Mission de Maîtrise d'oeuvre pour des travaux de réaménagement et d'extension au Parc de la Préhistoire et au Centre de Conservation et d'Études de TARASCON-SUR-ARIEGE.

Lieu principal d'exécution : Commune de TARASCON-SUR-ARIEGE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution des prestations. La visite obligatoire aura lieu sur site le 23 mai 2022 à 14h au Parc de la Préhistoire à Tarascon-sur Ariège. Présence à confirmer auprès de Madame Séverine NAVARRO - snavarro@ariege.fr -Tél : 06.30.23.56.35

Autres informations complémentaires :

La mission de maîtrise d'oeuvre porte sur un ouvrage de type Bâtiment - Construction neuve et réhabilitation de bâtiments existants.

L'attributaire du marché se verra confier une mission au regard de la loi modifiée n°85-704 du 12/07/1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée (loi MOP), codifiée au livre 4-2ème partie du Code de la Commande Publique.

Les prestations font l'objet de neuf phases définies comme suit avec leur délai d'exécution.

Mission, Délai, Point de départ du délai

-Phase 1 : ESQ - Études d'esquisse: 3 semaines à compter du 05/09/2022

-Phase 2 : APS - Études d'avant-projet sommaire: 2 semaines à compter du 11/10/2022

-Phase 3 : APD - Études d'avant-projet définitif: 3 semaines à compter du 09/11/2022

-Phase 4 : PRO - Études de projet: 3 semaines à compter du 15/12/2022

-Phase 5 : ACT - Assistance à la passation des contrats de travaux prévue dans la mission: 3 semaines à compter du 06/02/2023

-Phase 6 : EXE - Études d'exécution :3 semaines à compter du 28/02/2023

-Phase 7 : DET - Direction de l'exécution des travaux: 7 mois à compter du 11/04/2023

-Phase 8 : OPC - Ordonnancement pilotage et coordination: 7 mois à compter du 11/04/2023

-Phase 9 : AOR - Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement: 3 semaines à compter du 13/11/2023

Durée globale du marché ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage.

Date prévisionnelle de début des prestations : 05/09/2022

Date prévisionnelle de fin des prestations : 04/09/2026

Coût prévisionnel des travaux : 951 100.00 € HT

L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra être composée de :

-Architecte

-BE Structure et VRD

-BE Fluide (courant fort et faible et CVC)

-Coordonnateur SSI

-OPC

Date d'envoi du présent avis

12 mai 2022